

## SÉANCE ORDINAIRE

13 FÉVRIER 2012

Cent soixante-troisième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de février 2012 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

**Autres présences :** Madame Claude Boivin, directrice générale;  
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;  
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;  
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;  
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

**Absences :** Mesdames les commissaires : Marlène Blais, Monique Brière et Erminia Merlo.  
Messieurs les commissaires : Réjean Bessette, François Blais et Stéphane Surprenant.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR.12.02.13  
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter le point suivant :

04.4 Engagement (document séance tenante)

Ajouter le point suivant :

08.4 Congédiement (document séance tenante : RH 12.02.13-08.4)

### ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 16 janvier 2012 (document SG 12.02.13-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 4.2.1 De Me Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean : Résolution du conseil des commissaires en lien avec la mesure 50680 *L'école 2.0 : La classe branchée*, obligeant les commissions scolaires à acquérir des équipements en utilisant le Centre de services partagés du Québec (C.S.P.Q.).
- 4.2.2 De madame Joceline Béland, directrice à la direction de l'Ouest-de-la-Montérégie du Ministère des Transports : Accusé de réception de la résolution HR 11.04.11-033 adoptée par le Conseil des commissaires à l'égard du réaménagement de la route 133 – Sainte-Anne-de-Sabrevois.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 **Ce point a été reporté** : Engagement (document séance tenante).
- 04.5 Modification aux services éducatifs dispensés à l'école Crevier (document DG 12.02.13-04.5).
- 04.6 Adhésion à un regroupement d'achats d'assurance des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie (document SG 12.02.13-04.6).
- 04.7 Modification du bail emphytéotique – Terrain du Pavillon Mille-Roches (document SG 12.02.13-04.7).
- 04.8 Projet Zone et Famille pro études – Demande de subvention (document séance tenante : SG 12.02.13-04.8).
- 05.1 Calendrier scolaire 2012-2013 – Adoption (document SREJ 12.02.13-05.1).
- 06.1 Calendrier scolaire 2012-2013 en formation générale des adultes – Adoption (document SREAFP 12.02.13-06.1).
- 06.2 Calendrier scolaire 2012-2013 en formation professionnelle – Adoption (document SREAFP 12.02.13-06.2).
- 07.1 Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications (document TI 12.02.13-07.1).
- 08.1 Démission (document RH 12.02.13-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 12.02.13-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 12.02.13-08.3).
- 08.4 Congédiement (document séance tenante : RH 12.02.13-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 décembre 2011 pour un montant de 212 211,06 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2012-02-13 09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 19 décembre 2011 pour un montant de 4 252 956,98 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2012-02-13 09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 janvier 2012 pour un montant de 3 242 403,65 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2012-02-13 09.3).
- 09.4 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 janvier 2012 pour un montant de 3 964 094,09 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-02-13 09.4).
- 09.5 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 25 janvier 2012 pour un montant de 1 209 957,28 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-02-13 09.5).
- 09.6 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1<sup>er</sup> février 2012 pour un montant de 2 997 035,00 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-02-13 09.6).
- 09.7 Politique de répartition des ressources financières (RFP 03) – adoption (document joint).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.

14- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Yves Fortin, représentant du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN), et monsieur Eric Plourde, représentant du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ), manifestent le désaccord de l'instance qu'ils représentent à l'égard de la décision prise par le Conseil des commissaires à l'effet d'ajouter un poste de directeur général adjoint à la Commission scolaire.

Monsieur Fortin demande au Conseil des commissaires de suspendre leur décision et de consulter les différents intervenants du milieu.

Un communiqué de presse à cet effet, émis par le Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires du sud de la Montérégie, du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ) et du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN), est déposé séance tenante.

### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 16 JANVIER 2012 (document SG 12.02.13-04.1)**

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 16 janvier 2012 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2012 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2012.

### **04.2 CORRESPONDANCE**

04.2.1 De Me Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean : Résolution du conseil des commissaires en lien avec la mesure 50680 *L'école 2.0 : La classe branchée*, obligeant les commissions scolaires à acquérir des équipements en utilisant le Centre de services partagés du Québec (C.S.P.Q.).

04.2.2 De madame Joceline Béland, directrice à la direction de l'Ouest-de-la-Montérégie du Ministère des Transports : Accusé réception de la résolution HR 11.04.11-033 adoptée par le Conseil des commissaires à l'égard du réaménagement de la route 133 - Sainte-Anne-de-Sabrevois.

**HR.12.02.13**  
**002**

#### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 16 janvier 2012.

#### **04.4 ENGAGEMENT (document séance tenante)**

**Ce point a été reporté à une séance ultérieure.**

#### **04.5 MODIFICATION AUX SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS À L'ÉCOLE CREVIER (document DG 12.02.13-04.5)**

Considérant la démarche de révision des secteurs scolaires réalisée par la Commission scolaire en 2009-2010, suite aux prévisions de clientèle émises par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant que dans le secteur de Marieville, les deux écoles primaires ont presque atteint leur capacité maximale d'accueil et qu'une demande de construction d'école a été adressée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant que pour l'année scolaire 2012-2013, nous prévoyons accueillir deux groupes supplémentaires du préscolaire à l'école Notre-Dame-de-Fatima;

Considérant que cette situation entraînerait des transferts administratifs importants des élèves du premier cycle de l'école Notre-Dame-de-Fatima;

Considérant que présentement, l'école Crevier possède la disponibilité nécessaire pour accueillir des élèves du premier cycle;

Considérant que l'acte d'établissement de l'école Crevier indique que cette dernière ne dispense que le deuxième et le troisième cycle du primaire;

Considérant que la Commission scolaire souhaite procéder à la modification de l'acte d'établissement de l'école Crevier afin d'y inclure la deuxième année du premier cycle du primaire;

Considérant les modalités prévues à la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école*, en lien avec la modification des services éducatifs dispensés par une école;

Considérant le document d'intention à cet effet exposant les éléments factuels qui justifient cette orientation;

Considérant l'étude d'impacts fait en séance de travail par le Conseil des commissaires;

Il est proposé par madame Magda Farès :

De déroger à la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications des services éducatifs dispensés dans une école* quant aux délais prévus, et de débiter le processus de consultation selon l'échéancier ci-après décrit;

D'adopter le document d'intention tel que présenté, en vue de procéder à la modification de l'acte d'établissement de l'école Crevier afin d'y inclure la deuxième année du premier cycle du primaire;

D'adopter le calendrier de consultation publique, à savoir :

<b><i>Date de la séance publique d'information</i></b>	<b><i>Date pour la production d'un avis écrit</i></b>	<b><i>Date pour demander de participer à l'audience publique</i></b>	<b><i>Date de l'audience publique pour recevoir les avis</i></b>
<i>28 février 2012</i>	<i>13 mars 2012</i>	<i>13 mars 2012</i>	<i>28 mars 2012</i>

De rendre disponible l'information pertinente pour ce projet dans les écoles Notre-Dame-de-Fatima et Crevier, ainsi qu'au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, au bureau du secrétaire général, entre 9 h et 11 h 30 et 13 h et 15 h, pour fin de consultation;

D'informer la population que tous les documents relatifs au projet soumis sont disponibles au bureau du secrétaire général, aux mêmes heures, au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu;

De rendre l'information disponible et les documents accessibles sur le site Internet de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.6 ADHÉSION À UN REGROUPEMENT D'ACHATS D'ASSURANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE (document SG 12.02.13-04.6)**

Considérant que les articles 178 et 270 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoient qu'une commission scolaire peut contracter une assurance;

Considérant que chaque année, les commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie procèdent individuellement à l'achat des assurances de leur commission scolaire;

Considérant les dispositions de la politique d'acquisition de la Commission scolaire qui favorisent le processus d'achat regroupé;

Considérant que la Commission scolaire identifie le processus d'achat regroupé comme initiative favorisant la réalisation d'économies;

Considérant que les commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie souhaitent procéder à un achat regroupé en matière d'assurance;

Considérant l'expérience positive avec le consultant M. Guy Turcot de GT&A Gestion de risques Inc., lequel est responsable de la gestion du programme d'assurance du Regroupement des commissions scolaires de l'Est-du-Québec;

Considérant que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke s'est proposée afin de publier l'appel d'offres et recevoir les soumissions pour le regroupement.

**HR.12.02.13**  
**004**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

1° D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achats d'assurance des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie;

2° De mandater la firme GT&A Gestion de risques Inc. afin qu'elle prépare l'appel d'offres pour les commissions scolaires de ce regroupement;

3° De mandater la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke pour réaliser l'appel d'offres public selon les procédures et politiques en vigueur à cette commission scolaire et accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

4° De soumettre d'ici le 30 juin 2012 une recommandation pour l'achat des assurances de la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le cadre de cet achat regroupé.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.7 MODIFICATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE – TERRAIN DU PAVILLON MILLE-ROCHES (document SG 12.02.13-04.7)**

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu occupe le lot 4 040 755 du cadastre du Québec, où est situé le Pavillon Mille-Roches, dans le secteur Iberville, en vertu d'un bail emphytéotique consenti par la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'ancienne Commission des Loisirs d'Iberville inc., laquelle a cédé à la Ville les droits qu'elle détenait dans ce bail qui ne prendra fin que le 30 juin 2083;

Considérant la résolution adoptée par le Comité exécutif du Conseil de Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à l'effet d'autoriser la signature d'un acte modifiant la superficie de terrain visée par le bail ci-haut mentionné, de façon à exclure de ce bail la superficie de terrain nécessaire aux besoins actuels et éventuels du Centre de la petite enfance la P'tite Caboche, et notamment, dans le cadre de l'octroi des 3 000 places accordées par le ministère de la Famille;

Considérant que le Centre de la petite enfance la P'tite Caboche doit relocaliser ses places actuelles et souhaite déposer une demande auprès du ministère de la Famille afin de se voir octroyer des places supplémentaires;

**HR.12.02.13**  
**005**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'autoriser la directrice générale à signer un acte modifiant la superficie du terrain visée par le bail emphytéotique publié sous le numéro 121 208 au Registre foncier de la circonscription foncière de Saint-Jean le 18 septembre 1984 de façon à exclure de ce bail la superficie de terrain nécessaire aux besoins actuels et éventuels de centre de la petite enfance la P'tite Caboche, soit un maximum de 25 000 pieds carrés.

Que la signature de cet acte soit conditionnelle à l'engagement par le centre de la petite enfance la P'tite Caboche à indemniser la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu des coûts engendrés par la relocalisation du jeu de pétanque;

D'autoriser la directrice générale à signer un nouveau bail emphytéotique pour la partie de terrain nécessaire aux besoins du centre de la petite enfance la P'tite Caboche, pour un maximum de 25 000 pieds carrés, aux termes et conditions qu'elle jugera convenables et notamment mais non limitativement celles ci-après décrites :

- Le bail emphytéotique sera d'une durée maximale de 75 ans;

- Le bail emphytéotique sera consenti en contrepartie d'une somme de 6,00 \$ le pied carré, soit la moitié de la valeur marchande dudit lot et ladite somme sera payable selon les modalités convenues entre les parties;
  - Le bâtiment devra être érigé avant le 30 juin 2013;
  - Tout au long du bail, l'utilisation du terrain et des infrastructures érigés ne devra pas contrevenir à la mission de la Commission scolaire et de ses établissements.
- D'autoriser la directrice générale à signer tous autres documents jugés utiles et nécessaires pour donner plein effet au présent mandat;

Cet engagement de la Commission scolaire est valable jusqu'au 30 juin 2012.

Cette résolution remplace la résolution HR 12.01.16-010 adoptée par le Conseil des commissaires le 16 janvier 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**04.8 PROJET ZONE ET FAMILLE PRO ÉTUDES – DEMANDE DE SUBVENTION  
(document séance tenante : SG 12.02.13-04.8)**

Considérant le projet zone et famille pro études déployé sur une partie du territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que la Commission scolaire souhaite étendre ce projet à l'ensemble du territoire qu'elle dessert;

Considérant que la CRÉ Montérégie Est offre de l'aide financière dans le cadre du Fonds de Développement Régional (FDR);

**HR.12.02.13  
006**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières demande une aide financière de 143 000,00 \$ à la CRÉ Montérégie Est;

Que la Commission scolaire s'engage à investir un minimum de 60 000,00 \$ en argent et 36 400,00 \$ en services pour la réalisation de son projet;

Que madame Claude Boivin, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents relatifs au protocole d'entente à intervenir entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la CRÉ Montérégie Est.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013 – ADOPTION (document SREJ 12.02.13-05.1)**

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR.12.02.13  
007**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'adopter le calendrier scolaire 2012-2013, tel que déposé et identifié sous la cote SREJ 12.02.13-05.1.

**Adopté à l'unanimité.**

**06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ADOPTION (document SREAFP 12.02.13-06.1)**

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR.12.02.13**  
**008**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter le calendrier scolaire 2012-2013 en formation générale des adultes, tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 12.02.13-06.1.

**Adopté à l'unanimité.**

**06.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2012-2013 EN FORMATION PROFESSIONNELLE – ADOPTION (document SREAFP 12.02.13-06.2)**

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

Considérant l'entente intervenue avec le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu;

**HR.12.02.13**  
**009**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'adopter le calendrier scolaire 2012-2013 en formation professionnelle, tel que déposé et identifié sous la cote SREAFP 12.02.13-06.2.

**Adopté à l'unanimité.**

**07.1 POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (document TI 12.02.13-07.1)**

Considérant la *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications* déjà en vigueur à la Commission scolaire;

Considérant l'évolution du contexte lié à l'utilisation des technologies de l'information et de la présence accrue des médias sociaux;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

**HR.12.02.13**  
**010**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter la nouvelle *Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications*, telle que déposée et présentée par madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information et identifiée sous la cote TI 12.02.13-07.1. Cette politique remplace celle adoptée le 13 mai 2002 (HR 02.05.13-009).

**Adopté à l'unanimité.**



**08.1 DÉMISSION (document RH 12.02.13-08.1)**

**HR.12.02.13  
011**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la démission, pour le motif « raisons personnelles », de madame Diane Cloutier, opératrice informatique, classe I au Service des technologies de l'information, soit acceptée à compter du 27 janvier 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 12.02.13-08.2)**

**HR.12.02.13  
012**

Considérant le motif « études »;

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à soixante-dix virgule deux pour cent (70,2 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 6 février 2012 au 20 avril 2012 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville).

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « affaires personnelles »;

**HR.12.02.13  
013**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2011 au 31 mars 2012 inclusivement, soit accordé à madame Nicole Légaré, technicienne en organisation scolaire à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant le motif « affaires personnelles »;

**HR.12.02.13  
014**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt pour cent (20 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 26 janvier 2012 au 25 janvier 2013 inclusivement, soit accordé à monsieur Raymond Perrier, ouvrier d'entretien, classe II à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville).

**Adopté à l'unanimité.**

**08.3 ENGAGEMENTS (document RH 12.02.13-08.3)**

**HR.12.02.13  
015**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Stéphanie Massy soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines et ce, à compter du 20 février 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**016**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélanie Paquin soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire de gestion au Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 30 janvier 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**017**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Mario St-Pierre soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicien en transport scolaire au Service des ressources matérielles et du transport scolaire et ce, à compter du 20 février 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **08.4 CONGÉDIEMENT (document séance tenante : RH 12.02.13-08.4)**

Considérant les motifs invoqués dans notre lettre du 13 février 2012 avisant madame X819 de notre intention;

Considérant que le lien de confiance est rompu;

Après mûre délibération;

**HR.12.02.13**  
**018**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De congédier madame X819, à compter du 14 février 2012.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 14 DÉCEMBRE 2011 POUR UN MONTANT DE 212 211,06 \$, VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2012-02-13 09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 14 décembre 2011 pour un montant de 212 211,06 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2012-02-13 09.1).

#### **09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 19 DÉCEMBRE 2011 POUR UN MONTANT DE 4 252 956,98 \$ VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2012-02-13 09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 19 décembre 2011 pour un montant de 4 252 956,98 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2012-02-13 09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 11 JANVIER 2012 POUR UN MONTANT DE 3 242 403,65 \$ VÉRIFIÉE PAR MADAME ANDRÉE BOUCHARD (document RF 2012-02-13 09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 11 janvier 2012 au montant de 3 242 403,65 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2012-02-13 09.3).

**09.4 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 18 JANVIER 2012 POUR UN MONTANT DE 3 964 094,09 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2012-02-13 09.4)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 18 janvier 2012 pour un montant de 3 964 094,09 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-02-13 09.4).

**09.5 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 25 JANVIER 2012 POUR UN MONTANT DE 1 209 957,28 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2012-02-13 09.5)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 25 janvier 2012 pour un montant de 1 209 957,28 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-02-13 09.5).

**09.6 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2012 POUR UN MONTANT DE 2 997 035,00 \$ VÉRIFIÉE PAR MONSIEUR PIERRE BOUDREAU (document RF 2012-02-13 09.6)**

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 1<sup>er</sup> février 2012 pour un montant de 2 997 035,00 \$ vérifiée par monsieur Pierre Boudreau (document RF 2012-02-13 09.6).

**09.7 POLITIQUE DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (RFP 03) – ADOPTION (document joint)**

Considérant la *Politique de répartition des ressources financières* déjà en vigueur à la Commission scolaire;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

**HR.12.02.13  
019**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'adopter la *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03) telle que déposée et présentée par madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières. Cette politique remplace celle adoptée le 13 juin 2005 (HR 05.06.13-049).

**Adopté à l'unanimité.**

## **11. COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Manon Côté remercie mesdames Andrée Bouchard et Claude Boivin qui ont répondu à des questions des membres du Comité de parents, lors de leur dernière rencontre. Les échanges furent très appréciés par l'ensemble des parents.

Madame Côté mentionne que les formations offertes aux parents, portant sur l'aide aux devoirs selon les types d'apprentissage, ont été bien appréciées. Une activité à refaire !

La conférence de monsieur Pierre Lavoie aura lieu le 9 mai prochain à 19 h 30, à l'auditorium de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Cette activité est offerte gratuitement, toutefois les places sont limitées à 350.

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 13 mars 2012.

## **12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR.12.02.13**  
**020**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des félicitations soient adressées à madame Paulette Martin, enseignante de 6<sup>ième</sup> année à l'école Capitaine-Luc-Fortin, Édifice Saint-Joseph, ainsi qu'à ses élèves Léandre Pelchat et Angie Pratt-Ryan qui ont participé au Parlement écolier et qui ont été sélectionnés pour représenter leur école à cette activité qui se tiendra les 26 et 27 avril prochain à Québec.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**021**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient transmis à mesdames Julie Rousseau, Ana-Maria Martin, Sonia Turcotte, Chantal Walaszczyk, Caroline Many, Karine Livernois et Diane Tremblay ainsi qu'à monsieur Vincent Larivière qui ont grandement contribué au succès de la 39<sup>e</sup> édition de Carnaval d'Henryville. Ces personnes sont généreuses de leur temps pour faire de cet événement un rendez-vous annuel de grande qualité.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**022**

Il est proposé par Monsieur Jacques Darche :

Que des remerciements soient transmis à mesdames Martine Caya et Marie-Josée Laventure ainsi qu'à messieurs Peter White et Patrick Mullen, enseignants à l'école Mgr-Euclide-Théberge, qui collaborent grandement à l'organisation de l'expo-sciences qui se tient annuellement à l'école. Leur implication contribue à ce que les élèves puissent participer à des activités intéressantes et stimulantes.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**023**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Isabelle Pomerleau, enseignante à l'école Saint-Vincent, pour son engagement dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la

lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Caroline Chagnon, enseignante à l'école Saint-Vincent, pour son engagement dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Marie-Claude Verrier, enseignante à l'école Saint-Vincent, pour son engagement dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
026

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Josée Roy, enseignante à l'école Saint-Vincent, pour son engagement dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Johanne Désautels, concierge à l'école Saint-Vincent, pour son engagement dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
028

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Jean-Pierre Verrier, grand-parent d'élève à l'école Saint-Vincent, pour sa précieuse contribution dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la

mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Louis Quenneville, parent d'élève à l'école Saint-Vincent, pour sa précieuse contribution dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Julie Racine, parent d'élève à l'école Saint-Vincent, pour sa précieuse contribution dans tous les travaux qui ont mené à la création d'une bibliothèque stimulante pour les élèves et pour le personnel de l'école. Dans la mesure où la lecture est un facteur important de persévérance, tous les efforts qui stimulent l'amour de la lecture sont signifiants.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur François Lafortune, directeur général adjoint, pour avoir mené de main de maître toutes les négociations menant à la création de la chaire de recherche pour stimuler l'intérêt des jeunes envers les sciences et la technologie. La plus grande chaire au Canada. Une chaire de recherche entre deux universités, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke. En effet, il a fallu qu'il prenne son bâton de pèlerin et y investisse toute sa croyance quant à l'importance de rendre aux sciences et à la technologie, la place qu'y leur revient parmi les choix effectués par les élèves. Il s'est fait convaincant pour que des commissions scolaires extérieures à la Montérégie fassent également partie de ce consortium.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jacinthe McLean et Marie-Ève McLean, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience *Renouv'eau*, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Elles se sont mérité le premier prix et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Jade Poissant et Judith Larose, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience **À vos pieds, prêts, partez !**, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Elles se sont mérité le deuxième prix et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
034

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Coralie Roger et Alex-Anne Lacourse, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience **Bonheur : nouvelle obsession ?**, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Elles se sont mérité le troisième prix et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
035

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Zacharie Leblanc-Lavigne et Thierry Larose, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience **L'adrénaline : attache ta tuque !**, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Ils se sont mérité le quatrième prix et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
036

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Noémie P. Charbonneau, Alexandra Bienvenue et Audrey Vivier-Grenier, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience **Leucémie : une lueur d'espoir**, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Elles se sont mérité le cinquième prix et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

HR.12.02.13  
037

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Laurence Viens et Katrine Joncas, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience **Est-ce nocif ?**, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Elles se sont mérité le sixième prix et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**038**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Charles Racine et Michaël Mallet, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur expérience **Ça sonne bien**, réalisée dans le cadre de l'Expo-sciences de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Ils se sont mérité le prix Coup de cœur et représenteront leur école à la finale régionale du Conseil du Loisir scientifique de la région métropolitaine (CLSM), les 15, 16 et 17 mars prochain, au Campus Fort-Saint-Jean.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**039**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Yannis Trudel, Simon Béclair et Jérémie Bilodeau, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur premier prix remporté lors du Défi inventif 2012 de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Leur créativité, leur patience et leur souci du détail les mèneront au Défi inventif régional de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR.12.02.13**  
**040**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Gabriel Thibodeau et Olivier Desgagné, élèves à l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour leur second prix remporté lors du Défi inventif 2012 de l'école Mgr-Euclide-Théberge. Leur créativité, leur patience et leur souci du détail les mèneront au Défi inventif régional de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

**Adopté à l'unanimité.**

**13. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR.12.02.13**  
**041**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL